



L'actu du moment

➤ Mesures d'urgence pour 2023

La Commission européenne a publié un [règlement d'exécution](#) permettant la mise en œuvre de mesures d'urgence temporaires pour l'année 2023, afin de résoudre des problèmes dans les secteurs des fruits et légumes et du vin, causés par des phénomènes météorologiques défavorables du printemps.

Ces dérogations concernent :

Les autorisations de plantation

→ Une prolongation de validité de 12 mois est accordée aux autorisations de plantation qui expirent en 2023 dans les régions touchées par les mauvaises conditions météorologiques (les viticulteurs pourront planter les vignes en 2024).

→ Les viticulteurs pourront renoncer à leur autorisation de plantation qui expire en 2023 sans encourir de sanction administrative s'ils ne souhaitent plus étendre leur vignoble. Les autorités compétentes doivent être informées avant le 31 décembre 2023.

Le délai d'arrachage

Les Etats membres peuvent prolonger le délai d'arrachage jusqu'à la fin de la cinquième année, dans les cas où la superficie nouvellement plantée a été gravement touchée par les phénomènes météorologiques défavorables du printemps 2023 dans la mesure où, soit le début de l'utilisation de la nouvelle superficie plantée s'en trouve reporté, soit la superficie nouvellement plantée doit être replantée.

Programmes d'aide nationaux

Des dispositions transitoires sont introduites pour permettre l'inclusion des dépenses encourues et des paiements effectués en ce qui concerne la restructuration et la conversion des vignobles après le 31 décembre 2022. Les opérations doivent être partiellement mises en œuvre et les dépenses encourues doivent représenter au moins 3 % des dépenses totales prévues avant le 15 octobre 2023 et ces opérations devront être entièrement mises en œuvre avant le 15 octobre 2025.

➤ Distillation de crise : enveloppe complémentaire de 40 M€

En visite à la distillerie d'Olonzac dans l'Hérault, le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau vient d'annoncer un **complément de 40M€ pour la distillation de crise**.

Cette décision fortement attendue par la filière viticole vient compléter les 160 M€ de budget pour un total de 3MHL.

Les dernières parutions aux JO, JOUE et au BO Agri

LOI n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de **lutte contre l'artificialisation des sols** et à renforcer l'accompagnement des élus locaux : [ici](#)

Aides et financements

- Arrêté du 24 juillet 2023 portant **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** – AOC concernées : Coteaux d'Aix-en-Provence, Coteaux Varois en Provence et Côtes de Provence : [ici](#)
- Instruction technique relative aux **mesures agroenvironnementales et climatiques** (MAEC) et aux **aides en faveur de l'agriculture biologique** de la programmation 2023-2027 de la politique agricole commune (PAC) : [ici](#)
- Instruction technique relative aux **critères d'éligibilité** et aux **modalités de calcul des attributions de DPB** par la réserve des programmes mis en œuvre à compter de la campagne 2023 dans le cadre des réserves (Corse et Hexagone) de **droits à paiement de base** : [ici](#)
- Arrêté du 7 juillet 2023 relatif au **modèle de cahier des charges** accompagnant la proposition mentionnée à l'article R. 333-13 du code rural et de la pêche maritime : [ici](#)
- Instruction technique relative aux **règles d'activation des droits à paiement de base** (DPB), à **l'aide redistributive complémentaire au revenu pour un développement durable** et aux **transferts de DPB** à compter de la campagne 2023 : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer n° INTV-GECRI-2023-42 du 7 août 2023 relative aux modalités de **mise en œuvre du dispositif exceptionnel de prise en charge des pertes économiques des exploitations agricoles spécialisées dans la production biologique** engendrées par les conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer N°INTV-POP-2023-46 du 17 juillet 2023 modifiant la décision INTV-POP-2023-23 relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer de la mesure **promotion des vins sur les marchés des pays tiers par les entreprises et les interprofessions pour la programmation 2023 à 2027** en application de l'article 58 du règlement (UE) 2021/2115 portant organisation commune des marchés des produits agricoles : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer N° INTV-GPASV-2023-44 du 17 juillet 2023 modifiant la décision INTV-GPASV-2022-84 relative aux **conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble en application de l'OCM** pour le programme d'aide national 2019-2023 pour la campagne 2022/2023 : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer N° INTV-GPASV-2023-45 du 17 juillet 2023 relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer des **aides à la distillation des sous-produits de la vinification dans le cadre du plan stratégique national** : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer N° INTV-POP-2023-34 du 21 août 2023 modifiant la décision de la directrice générale de FranceAgriMer n°INTV-POP-2022-062 du 24 octobre 2022 modifiée **relative au dépôt et à la présentation des programmes opérationnels par les organisations de producteurs** : [ici](#)

Contrats de vente

- Arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des produits agricoles et alimentaires pour lesquels le I de l'article L. 441-8 du code de commerce n'est pas applicable : [ici](#)

Environnement

- Décret n° 2023-706 du 1er août 2023 relatif aux **obligations de débroussaillage** : [ici](#)
- Catalogue national des **usages phytopharmaceutiques** : [ici](#)
- Liste des **usages des produits phytopharmaceutiques** mentionnés à l'article 14-1-1, telle que mentionnée à l'annexe 5 de l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime : [ici](#)

Fiscal

- Arrêté du 18 juillet 2023 constatant pour 2023 **l'indice national des fermages** : [ici](#)
- Fixation du barème indicatif de la **valeur vénale moyenne des terres agricoles** en 2022 : [ici](#)

Interprofessions

- Arrêté du 16 août 2023 relatif à l'approbation de l'avenant n° 4 aux accords triennaux 2023-2025 des vins AOC et des IG spiritueuses de la Vallée du Rhône de l'**interprofession Inter Rhône** autorisant une **libération individuelle de la réserve en cas de distillation de crise** : [ici](#)
- Avis portant extension d'un accord interprofessionnel conclu dans le cadre d'**Inter Rhône**, homologué par l'arrêté interministériel du 16 août 2023 publié au Journal officiel de la République française le 24 août 2023 (AGRT2317489A) : [ici](#)

Social

- Décret n° 2023-801 du 21 août 2023 relatif aux modalités d'application de la **réduction générale des cotisations et contributions sociales** : [ici](#)
- Arrêté du 16 août 2023 portant extension d'un avenant à la **convention collective nationale des vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France** (n° 493) : [ici](#)

Technique

- Avis relatif à l'ouverture d'une **procédure nationale d'opposition** pour la demande de modification du cahier des charges relatif à l'appellation d'origine protégée « **Châtillon-en-Diois** » : [ici](#)
- Décret n° 2023-735 du 8 août 2023 relatif à l'**irrigation des vignes** : [ici](#)
- Arrêté 11 juillet 2023 relatif aux valeurs limites spécifiques fixées pour certains vins à appellation d'origine contrôlée de la récolte 2022 : [ici](#)
- Avis relatif à l'ouverture d'une procédure nationale d'opposition pour la demande de modification du cahier des charges relatif à l'**indication géographique protégée « Vaucluse »** : [ici](#)
- Avis relatif à l'ouverture d'une procédure nationale d'opposition pour la demande de modification du cahier des charges relatif à l'**indication géographique protégée « Var »** : [ici](#)
- Avis relatif à l'ouverture d'une procédure nationale d'opposition pour la demande de modification du cahier des charges relatif à l'**indication géographique protégée « Drôme »** : [ici](#)
- Avis relatif à l'ouverture d'une procédure nationale d'opposition pour la demande de modification du cahier des charges relatif à l'**indication géographique protégée « Méditerranée »** : [ici](#)
- Arrêté du 18 août 2023 portant **dispositions exceptionnelles** pour le vin revendiqué en appellation d'origine contrôlée « **Beaumes de Venise** » : [ici](#)
- Arrêté du 18 août 2023 portant **dispositions exceptionnelles** pour le vin revendiqué en appellation d'origine contrôlée « **Muscat de Beaumes de Venise** » : [ici](#)
- Arrêté du 18 août 2023 portant **dispositions exceptionnelles** pour le vin revendiqué en appellation d'origine protégée « **Cairanne** » : [ici](#)

Règlementation communautaire

- Règlement d'exécution (UE) 2023/1537 de la Commission du 25 juillet 2023 portant modalités d'application du règlement (UE) 2022/2379 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les **statistiques sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques** qui doivent être transmises pour l'année de référence 2026 pendant le régime transitoire 2025-2027 et les statistiques sur les produits phytopharmaceutiques mis sur le marché : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2023/1579 de la Commission du 31 juillet 2023 portant modalités d'application du règlement (UE) 2022/2379 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les **statistiques sur les prix agricoles** : [ici](#)
- Règlement délégué (UE) 2023/1606 de la Commission du 30 mai 2023 modifiant le règlement délégué (UE) 2019/33 en ce qui concerne les **dispositions relatives aux appellations d'origine protégées et aux indications géographiques protégées pour le vin** et à la **présentation des indications obligatoires pour les produits de la vigne** et les **règles relatives à l'indication et à la désignation des ingrédients pour les produits de la vigne**, et modifiant le règlement délégué (UE) 2018/273 en ce qui concerne la certification des produits vitivinicoles importés : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2023/1619 de la Commission du 8 août 2023 relatif à des **mesures d'urgence temporaires** dérogeant, pour l'année 2023, à certaines dispositions des règlements (UE) no 1308/2013 et (UE) 2021/2117 du Parlement européen et du Conseil en vue de résoudre des problèmes spécifiques

dans le secteur des fruits et légumes et le **secteur vitivinicole** provoqués par des phénomènes **météorologiques défavorables** : [ici](#)

- Règlement délégué (UE) 2023/1656 de la Commission du 16 juin 2023 modifiant le règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne **l'inscription des pesticides et des produits chimiques industriels** : [ici](#)
- Publication d'une communication relative à **l'approbation d'une modification standard** concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission 2023/C 300/08 – **AOC Côtes du Rhône** : [ici](#)

Les dernières nominations

- **Secrétaire général de la préfecture de la Drôme**, sous-préfet de Valence - M. MOREAU Cyril : [ici](#)
- Composition du **Gouvernement** : [ici](#)
- Directrice générale de l'**Etablissement public foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur** - Mme BERTOLINO Claude : [ici](#)
- Conseil d'administration de l'**Etablissement public foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur** : [ici](#)
- Comité national de **gestion des risques en agriculture** (FNSEA) : [ici](#)
- **Cabinet du ministre de l'Agriculture** et de la souveraineté alimentaire – Directeur de Cabinet : M. MAESTRACCI Sylvain : [ici](#)
- Commission nationale de la **certification environnementale** du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire : [ici](#)